**PIANOS** STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.
**GRUNEWALD.**

## VENTES A L'ENCAN.

**Layman, Kenney & Bozé, Ltd**

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vve B. Berger vs ses Créanciers.

No 56 251—Par ordre de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division F. Nous vendrons le MERCREDI, 5 octobre 1898, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E

Nous procéderons à la vente aux enchères publiques, en son magasin, No 404 rue du Canal, ce qui suit:

Un grand assortiment varié de tapisserie, stores de fenêtre, nattes, coffre-fort, installations de bureau, etc. Les susdits articles seront d'abord offerts en bloc ensuite si une évaluation des 2/3 n'est pas obtenue, alors nous offrirons en lots pour satisfaire les acheteurs.

Conditions—Comptant.

LAYMAN, KENNEY & BOZÉ, Ltd.

24 sept—24 28—oct 3

## AVIS AUX CREANCIERS

**S. Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48 974—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt receveur dans cette affaire des recettes et débours pour le mois d'août 1898 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

24 sept—24 28—oct 3

**Lionel J. Fleury vs Ses Créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,273—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Marquez, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

24 sept—24 28—3 oct Greffier.

**Constant Tournon versus ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56 989—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Pfister, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN, Greffier.

F. D. Chrétien avocat

24 sept—24 28—oct 3

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Jonte Equen.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 57 478—Division C—Attendu que Mme Willie Edmunds Sykes, veuve de Jonte Equen, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jonte Equen, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN,

24 sept—24 28—oct 3 Greffier.

**Succession de Elizabeth Brennan, femme de Bernard Brady.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,439—Division D—Attendu que Rebecca Evans a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Brennan, femme de Bernard Brady, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

17 sept—17 21 26 Greffier

**Succession de Fred J. Beyer.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 57,460—Division A—Attendu que Mme Fred J. Beyer, femme sœ e, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Fred J. Beyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

22 sept—22 26—oct 1 Greffier.

**Succession de Mme Mary Burns.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,852—Division C—Attendu que Edward Burns, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Burns, décédée intestate; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,

Greffier.

Frank Zengel, avocat.

21 sept—21 25 30

**Succession de François Bellaire ou Belaire ou Bel air.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 57,454—Division D Attendu que Mme Emma Louise, veuve de François Bellaire a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Bellaire ou Belaire ou Bellair décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,

21 sept—21 25 30 Greffier.

**Succession de Josephine Giles ou Jewell.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,590—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph Le Blanc administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

Greffier.

Hugh S. Sathen, avocat.

16 sept—16 20 25

**Succession de Mme Charlotte Lentz.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 53,197 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Lentz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUÉRIN,

16 sept—16 20 25 Greffier.

## VENTES A L'ENCAN.

# J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

ET SITES POUR BATIR

dans le

TROISIEME DISTRICT,

Sur le Chemin de Gentilly et les rues Lapeyrouse, Aubry et Dupré.

## A L'ENCAN.

Dans l'affaire de Jacques Bordeau vs ses créanciers No 53 447—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 6 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 30 mai 1898 et aussi en vertu d'un ordre homologuant la réunion des créancier, fixant le terme de vente rendu et signé le 19 juillet 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

La moitié indivisée de l'intérêt ou action de Jacques Bordeau dans les propriétés suivantes à savoir.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me District de cette ville à l'intersection du Chemin du Bayou et de Gentilly ayant une forme triangulaire et mesurant 217 pieds 4 7/8 pouces sur le Chemin de Gentilly 227 pieds sur la rue Dupré 98 pieds 1 1/2 pouce sur la ligne séparant de la propriété de Kernion d'après le plan de Louis Surgi déposé dans le bureau de T. Seghers, notaire. La dite portion de terre étant connue comme lot No 4 dans l'ilet désigné comme No 1568, borné par le chemin de Gentilly et les rues Dupré, Onzaga et Lapeyrouse.

Les améliorations consistent en un double cottage connue comme Nos 2801 et 2803 rue Lapeyrouse et d'un cottage simple connu comme No 1612 chemin de Gentilly.

2° Une portion de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilley, mesurant 101 pieds 4 pouces sur la rue Aubry, 21 pieds sur une première ligne de profondeur sur la rue Clay, 11 pieds 6 pouces sur une ligne élargissant la dite portion de terre de tant, parrallèle à la rue Aubry, et s'étendant vers la rue Clay, 169 pieds sur une seconde profondeur parallèle à la rue Clay, 113 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur dans le fond, 190 pieds sur la ligne de profondeur opposée vers la rue Dupré bornée d'un côté par la propriété de J. Bordeau, laquelle forme l'encoignure des rues Aubry et Clay, et de l'autre côté par l'autre propriété de J. Bordeau formant l'encoignure des rues Aubry et Dupré. Ladite portion de terre est composée du tout des lots 4, 5, 6 et d'une portion du lot No 3, d'après le plan de A. D'Hérécourt le 12 octobre 1847.

3° Sept lots de terre, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Aubry, Dupré, Clay et O'Reilly designés comme lots Nos 7 à 13 inclusivement sur un plan par L. H. Pilié le 7 mai 1883. Lots 7, 8, 9, mesurant chacun 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Aubry et Dupré et mesure 30 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la rue Aubry sur 100 pieds sur la rue Du pré. Lots 11, 10 13, chacun 30 pieds de face à la rue Dupré sur 129 pieds 7 pouces et 8 lignes de profondeur.

4° Une certaine portion de terre dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilly, formant l'encoignure des rues Clay et Aubry, mesurant 80 pieds de face à la rue Aubry sur 190 pieds de profondeur sur la rue Clay, 21 pieds de profondeur sur le coté opposé sur une première ligne, de la s'amincis ant 11 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers la rue Clay, 169 pieds de profondeur aussi sur une seconde ligne parallèle à la rue Clay et 68 pieds 6 pouces sur la ligne du fond.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du aendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1898 et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. P. Upton Esq., notaire.

4 sept—4 11 18 25 —oct 2 6

# W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Joli Cottage Simple, No 526 rue Dorgenois, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

In re la succession de Mme Mary Fabry, Veuve de Michael Donnellan et Michael Donnellan, No 56,614 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 4 octobre 1898, à midi, à la Bourse 629 rue Commune, où le plan se trouve, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 24 août 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, d'annoncer et de vendre après les délais et annonces usuels, la suivante décrite propriété à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les voies, droits, privilèges et avantages là-dessus y appartenant, ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Gravier et Rocheblave, et l'avenue Tulane (autrefois Commune), désigné par le No 15, sur un plan particulier déposé en l'étude de — Laresche, ancien notaire; ledit lot mesurant trente pieds neuf pouces et deux lignes (30' 9" 2''') de face à la rue Dorgenois, sur une profondeur de trent soixante-quinze pieds un pouce et quatre lignes (175' 1" 4''') sur la ligne le divisant du lot No 14, et une profondeur de cent soixante-quinze pieds trois pouces et six lignes sur la ligne de côté la plus près de l'avenue Tulane (autrefois rue Commune).

Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal 526 rue Dorgenois contenant trois chambres et cuisine et loué pour à peu près $7,00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges; les actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité etc, et l'acquéreur devant assumer en plus le paiement de toutes les taxes dues à l'Etat pour l'année 1898 en plus et au-dessus le prix d'achat et déposer 20 0/0 pour lie la vente. Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 août—28—sept 4 11 18 25—oct 2 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Propriété de Valeur pour le Revenu.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Barbara Doll.

No 56,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI, 25 octobre 1898, à midi, à la Bourse, No 840 rue Commune, où les plans sont exhibés pour les dimensions et amples renseignements, conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date et signé le 13 juin 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick, d'annoncer et de vendre aux enchères publique, après les délais légaux usuels, les propriétés suivantes, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, (anciennement Moreau) Victoria, Mandeville et Espagne, la dite portion de terre mesure trente pieds [30] de face à la rue Chartres (anciennement Moreau) commençant à quatre vingt quatorze pieds de l'encoignure des rues de Chartres [anciennement Moreau] et Mandeville, sur une profondeur de cinquante deux pieds dix pouces et six lignes [52' 10" 6''] entre lignes parallèles et est composée de la partie inférieure des lot Nos un et deux du dit ilet. Le lot No un formant l'encoignure des rues Chartres [anciennement Moreau] et Mandeville et le lot No deux adjoint au lot No un sur la rue Mandeville.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an, garanties par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes sur la propriété pour l'année 1898, en plus et au-dessus du prix d'adjudication

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

18 sept—18 25—oct 2 9 16 23 24 25

# Jas. A. Brennan et Fille.

Machines, Bouilloires, **Glacières, Meubles, Chevaux, Wagons, Harnais, Coupe-rets et un lot de divers.**

**Bernard Ehlers et als. vs Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Limited.**

LUNDI, LE 26 SEPTEMBRE 1898, à 11 heures A. M., à la manufacture, 416 et 418 rue Soraparu—

Le contenu entier de la manufacture ci-dessus, par JAS. A. BRENNAN, encanteur bureau 627 rue Poydras, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 22 août 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée. Tous les meubles dans les lieux ci-dessus.

Conditions—Comptant.

14 sept—14 17 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE

**L'ancien établissement bien connu de Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd.,**

Consistant de la

**Grande Manufacture.**

Nos 416 et 418 rue Soraparu.

**Bernhard Ehlers et als. vs Klapper Vienna Steam Sausage Manufacturing Company, Limited.**

No 57,142 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE.—Jas A. Brennan, encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'enchère publique, propriété foncière MARDI, le 27 septembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 622 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 22 août 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Roussean, Tchoupitoulas, Soraparu et Première, désigné par le No X 1, sur un devis fait par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 30 mai 1866, annexé pour référence à un acte pardevant John F. Coffey, autre fois notaire en cette ville à la date ci-dessus, d'après ledit devis ledit lot mesurant vingt-cinq (25) pieds six (6) pouces et quatre (4''') lignes de face à ladite rue Soraparu cent vingt-cinq pieds (125) onze pouces (11") quatre lignes (4''') de profondeur à la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, cent vingt-quatre pieds (124') deux pouces (2") et trois lignes (3''') de profondeur sur la ligne du côté la plus près de la rue Roussean et vingt-cinq pieds (25') sept pouces (7") et deux lignes (2''') de largeur dans le fond et étant borné par une allée s'ouvrant sur la rue Soraparu neuf et demi (9' 1/2) pieds de large ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles consistent de:

L'établissement de la manufacture et résidence solidement construit en briques, à deux étages, connu comme le No 416 rue Soraparu, construit et spécialement adapté pour la fabrication de saucisses et de viandes fumées.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 20 pour cent sera requit au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Woulfe notaire aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1898 devant être payées par l'acquéreur.

28 août— 28—sept 4 11 18 25 26 27

## Cottage double et maison simple sur deux lots de terre,

No 322 RUE LAMARQUE,

Entre la rue Tèche et l'avenue Brooklyn.

Succession de Harrison Rose.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 57 135

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE.—Jas A. Brennan, encanteur—Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 11 octobre 1898, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Cinquième district de cette ville dans l'ilet No 215, et compris entre les rues Lapeyrouse Madison, Monroe et DeArmas anciennement désigné comme ilet No 30 de McDonoghville, d'après un plan fait par L. H. Pille, voyer, et déposé dans le bureau de Charles E. Fortier, un ancien notaire en cette ville, comme plan No 30 de son livre de plans No 1 et désigné comme ilet No 215 d'après un croquis enregistré dans le bureau de William H. Seymour, notaire en cette ville; lesdits lots sont délimités par les Nos 11 et 12 sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure françaises, 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en plus du prix d'adjudication, déposera 20 pour cent au moment de la vente et paiera les frais de l'acte de vente pardevant R. J. Maloney, notaire public.

9 sept—9 11 18 25—oct 2 9—à date

# JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

**ROCHEREAU & ANDRIEU**

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier,

## VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

**MERCREDI, 19 OCTOBRE.**

## VENTE EN PARTAGE

**DE PROPRIETE DE CHOIX DU SECOND DISTRICT.**

**Comprenant deux résidences double neuves, connues par les Nos 3057, 3059, 3061 et 3063 rue Dumaine,**

PAR LOUIS A. RICHARDS—LOUIS A. Richards, Encanteur—Bureau, 629 rue Commune—MERCREDI, le 19me jour d'octobre 1898, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 2 août 1898, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée H. H. Heth et al vs E. W. P. Heth et al No 54,047 du docket de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 413, borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Lopez et Salcedo, désigné par les Nos 24 et 25 sur un plan de P. W. Judice daté le 7 avril 1866, et mesurant chacun 29' 6" 1" de face à la rue Dumaine, sur une profondeur et façade à la rue Lopez de 100 pieds, lesquelles dites propriétés sont connues par les numéros municipaux 3057, 3059, 3061 et 3063 rue Dumaine, susdites lotions à dessus comprenant: 1° Un joli cottage double en bois tout neuf, couvert en ardoises ayant quelques quatre chambres de chaque côté, citernes, hangar, etc., sous les numéros municipaux 3057 et 3059 rue Dumaine, et le joli cottage double en bois tout neuf, couvert en ardoises, ayant quelques quatre chambres de chaque côté, citernes, hangar, etc., et connu par les numéros municipaux Nos 3061 et 3 63 rue Dumaine et formant l'encoignure desdites rues Dumaine et Lopez, occupé comme une épicerie et résidence, bien louée: voisinage de choix et s'améliorant, et tous les agréments tels que lignes de chars électriques, écoles, marchés tout près. Les susdites propriétés seront vendues séparément et conformément à un devis et arpentage fait par D. E. Seghers, E. C., portant la date du 5 septembre 1898; la propriété deuxièmement décrite et formant l'encoignure des rues Dumaine et Lopez, sera vendue sujette à un bail au taux de $20 par mois, lequel dit bail commence le 1er juillet 1897, pour un an avec privilège de renouvellement pour un et deux ans. Pour tous renseignements concernant les subdivisions, etc, voyez le plan à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs la balance au prix d'achat, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, avec des billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, divisés pour satisfaire les parts des vendeurs, et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeurs, les polices d'assurance devant être transférées et toutes les autres clauses de sécurité, et cinq pour cent honoraires d'avocat, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1898 et les timbres du revenu au-dessus et en plus le prix de l'adjudication, et n'ayant droit au loyer seulement de la date de l'acte de vente. Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet notaire, aux frais des acquéreurs.

18 sep—15 25—oct 2 9 16 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE

**Mercredi, 19 octobre 1898.**

## Nos 626 et 628, rue des Ursulines. Résidence et Magasins en Briques et Ardoisés à Deux Etages Simple.

Succession de John Giorisich.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MERCREDI, 19 octobre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre lieu et signé le 18 septembre 1898 par l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de John Giorisich, No 56,798 du dossier de la dite Cour, il sera vendu aux enchères publiques:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet (No 49) quarante neuf borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe désigné comme ot No 11 sur les rolls d'assessement et mesurant 59 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Ursulines sur 63 pieds 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages et ardoisée, avant quelque sept chambres en tout, cour pavée, citerne hydraulique, hangar et cour dans le fond, à proximité du marché français, des chars électriques, etc., etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur ladite propriété. L'acte de vente devant être passé devant John R. Legier notaire en cette ville aux frais et dépens de l'acquéreur, l'acte devant contenir les clauses usuelles de sécurité, quant au transfert des polices d'assurance, le paiement des honoraires d'avocats en cas de procès, etc. L'acquéreur devra déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de son enchère comme sécurité pour jour a vente.

18 Sept—18 25—Oct 2 9 16 17 18 19.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Mercredi, 19 Octobre.**

**VENTE EN PARTAGE**

De propriétés de choix dans les Second et Troisième Districts.

Evariste Bertonnière et als vs Joseph A. Bertonnière et als.

No 55,870 Cour Civile de District.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MERCREDI 19 octobre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, entre la rue Baronne et l'Allée Variété, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 septembre 1898 et signé le 8 septembre 1898 et en vertu d'un ordre portant la date du 9 sept mbre 1898 rendu dans l'affaire intitulée Evariste Bertonnière et als vs Joseph H. Bertonnière et als, No 55,870 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans et pour le compte de toutes les parties intéressées il sera vendu aux enchères publiques—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouve t, situé dans le Faubourg Pontchartrain, dans la paroisse d'Orléans dans les faubourgs de la ville de la Nouvelle Orléans. Troisième District de cette ville désigné par le No 32 Ledit lot mesure (60) soixante pieds de face à la Grande Route, avec environ (112) cent douze pieds de profondeur, borné dans le fond par la propriété appartenant à Daniel Clark, sur le côté du Bayou St Jean par le lot No 31, et sur l'autre côté par le lot No 33, laquelle dite propriété est plus famièrement connue et située dans l'ilet borné par la Grande Route St Jean, Lepage, Dupré et Encampement.

Les améliorations consistent en un joli cottage seul, contenant quelque cinq chambres, galeries, cabinet, haugars, citernes etc., la maison est retirée de la rue et une grande partie de la cour est pavée,

2° Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Nord Bernadotte, anciennement Bernadotte, Conti et Nord St Patrick, anciennement St Patrick, composés des lots Nos Un, deux, trois, quatre, cinq et six et parties des lots Nos 7 et 14, ladite portion de terre mesure (141) cent quarante et un pieds (5) cinq pouces de face à la rue Nord St Patrict, la même mesure sur la rue Nord Bernadotte par (300) trois cents pieds de face sur la rue St Louis.

Les améliorations consistent en un joli cottage résidence en bois, contenant environ six chambres, galerie, deux citernes, hangar et grande étables, puits, etc. Une splendide truck farm et résidence.

3° Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Faubourg Ponchartrain désignés par les Nos un, deux et trois dans l'ilet borné par la Promenade Florida, anciennement Florida, les rues Encampement, Sauvage et St John. Les dits lots sont contigus les uns aux autres et mesurant comme suit: Lot No un forme l'encoignure des rues St Jean, Sauvage et Promenade Florida et a (30) trente pieds de face sur la dite Promenade Florida et lots Nos deux et trois mesurant chacun trente pieds sur les rues St John et Promenade Carondelet et (150) cent cinquante pieds de profondeur entre les lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en bois et situé à l'encoignure des rues Sauvage et St John, avec citernes, étables, pompes, etc. et autre bâtisse en bois située et faisant face à la rue Sauvage.

Lees propriétés ci-dessus citées seront vendues conformément aux plans exhibés à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en des billets garantis par lien, privilège et hypothèque spéciale, payables à un et deux ans de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité

Actes de vente pardevant J. Henry Forcelle Esq. notaire, aux frais des acquéreurs

N. B.—Les plans peuvent être vus au No 842 rue Common jusqu'au 1er octobre et ensuite à la date de vente Nos 840 et 842 rue Commune

18 sep t—18 25—oct 2 9 16 17 18 19

## VENTES A L'ENCAN

# Louis A. Richards

dres conformément aux plans exhibés à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en des billets garantis par lien, privilège et hypothèque spéciale, payables à un et deux ans de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité

Actes de vente pardevant J. Henry Forcelle Esq. notaire, aux frais des acquéreurs

N. B.—Les plans peuvent être vus au No 842 rue Common jusqu'au 1er octobre et ensuite à la date de vente Nos 840 et 842 rue Commune

18 sep t—18 25—oct 2 9 16 17 18 19

# Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE SANS LIMITE DE LIQUIDATEURS.

De l'entière Fabrique et Installation

—DE LA—

**Southern Vinegar Company,**

(Limited)

Consistant de Machines, Alambics, Réservoirs, Ustensiles, Meubles de Bureaux, etc.

En parfait état.

**A L'Enchère Publique.**

MERCREDI, le 28 septembre 1898 à 11 heures A. M., sur les lieux rue Bassin près Toulouse il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. King, juge de la Division B agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le septembre 1898, et rendu en la liquidation de la Southern Vinegar Co. Limited, No 49,272 du docket de ladite cour.

TOUT ET EN PARTICULIER, la fabrique entière et effets mobiliers d'après inventaire enregistré. La propriété sera vendue séparément en lots pour satisfaire la demande.

Conditions—Comptant sur les lieux ou a un crédit de 12 mois avec bonne et suffisante garantie.

GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

Encanteurs No 832 rue Commune.

17 sept—17 18 25 à date

# Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Dans l'affaire de James P. Fleming.

**Un Absent.**

No 56 046—Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet le JEUDI 6 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, près Baronne en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 18 août 1898, par l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous énumérées à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Nouvelle Levée, Commerce et St Joseph, désigné par le No 1 sur un plan fait par C. A. De Armas en date du 12 juillet 1870 et formant l'encoignure des rues Julie et Nouvelle Levée, et mesurant 53 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Julie 63 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 62 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la rue Commerce et 71 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne près de la rue St Joseph

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1898 et faire un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente

Acte de vente pardevant Fergus Kerman, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 sept—4 11 18 25 — oct 2 6

# Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**UNE BONNE OCCASION, Résidence Simple, 912 rue Nord Remparts.**

No 57,341 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Succession E. F. Schreiner, Vve J. E. Mortimer.

EN VERTU d'un ordre rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et signé par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, en date du 30 août 1898, je vendrai à l'enchère publique le 5 octobre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Common.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District, de cette ville, dans l'ilet 104 borné par les rues Remparts, Dumaine, St Philippe et Bourgogne, mesurant 31' 11' 5''' de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 95' 11" 0'''. Les bâtisses portent le No 912 rue des Remparts

Termes et conditions — Un tiers ou pl